

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je l'ignore.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cosgrove:** J'ignore si d'autres annonces ont été envoyées à l'un des 140 journaux du pays le 12 ou le 13, c'est-à-dire à la fin de la semaine dernière.

**Une voix:** Il ne sait pas où se mettre.

**M. Cosgrove:** Mais je répète encore une fois que le contenu de cette annonce a été examiné par le comité ministériel des communications le vendredi 13.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cosgrove:** Il y a eu certaines propositions de changements, mais aucune n'a été retenue. L'annonce a été approuvée au cours de cette réunion.

#### LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS À UNE MAISON DE PUBLICITÉ

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, nous savons maintenant que cette indiscretion ne s'est pas produite dans un seul journal mais bien, comme le ministre lui-même l'admet, dans quelque 140 journaux dans tout le Canada. Nous ne savons pas si l'annonce était identique dans tous les cas. La Chambre ne sait pas encore si d'autres renseignements budgétaires ont été publiés par le truchement de la maison Vickers et Benson avant d'être rendus publics au cours de l'exposé budgétaire, ce qui constituerait donc un manquement aux coutumes budgétaires.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Qui a donné les détails précis de la proposition budgétaire sur l'habitation à la firme Vickers et Benson, à temps pour que l'annonce soit prête le 11 novembre? Qui a communiqué ces renseignements? Si le ministre ne peut pas me répondre aujourd'hui, s'engagera-t-il à nous fournir les détails demain et à nous dire exactement qui a révélé ces renseignements, à quelle heure précise et avec l'autorisation de qui?

**M. Nielsen:** De Gerry Regan.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, j'avais déjà dit que je ne suis pas chargé de la publicité ni dans ce ministère ni dans n'importe quel autre. Je n'ai aucun renseignement à ce sujet. A mon avis, le ministre à qui on a posé des questions y a très bien répondu. Je conseille au très honorable chef de l'opposition de lui demander de plus amples renseignements.

#### DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LA RÉDACTION DU MESSAGE PUBLICITAIRE

**M. Chris Speyer (Cambridge):** Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre chargé du logement et elle porte sur un point très précis. Je voudrais savoir si c'est la maison Vickers & Benson qui a rédigé l'annonce, qui précisément l'a écrite, à la demande de qui et quand au juste, avant l'exposé budgétaire, la firme a été autorisée à la publier?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je ne ferai que me répéter en disant que l'autorisation de publier l'annonce n'a été donnée qu'à la suite d'une réunion du comité du cabinet sur les communications, le

#### Questions orales

vendredi 13 novembre, vers 12 h 30. Après avoir étudié l'annonce et proposé des modifications, nous avons autorisé la maison de publicité à la publier le lendemain, soit le 14 novembre.

#### LE MOMENT DE LA PUBLICATION DU MESSAGE PUBLICITAIRE

**M. Chris Speyer (Cambridge):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je lui signale que l'annonce a en fait été publiée le matin du 13 novembre. Je voudrais donc savoir quand l'annonce a été rédigée et quand le ministre ou un fonctionnaire de la SCHL a autorisé la maison Vickers & Benson à la publier?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je le répète, d'après mes renseignements, toutes les annonces pour tous les journaux ont été autorisées le vendredi 13 novembre. Si le député croit savoir que l'annonce a été publiée ou diffusée avant, j'aimerais bien qu'il me communique les détails de ses renseignements afin que je puisse approfondir la question.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

##### LES DIRECTIVES DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DE LA PETITE ENTREPRISE

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné la multiplication des faillites agricoles dont le nombre a augmenté de 150 p. 100 depuis deux ans et les besoins financiers d'un grand nombre d'agriculteurs y compris certains producteurs laitiers et éleveurs de dindons sans parler des éleveurs de bovins et de porcs qui, le ministre l'a admis lui-même, sont en difficulté, pourrait-il nous dire quelles sont les directives qui permettent aux banquiers et aux agriculteurs d'établir si ces derniers peuvent profiter des obligations pour l'expansion de la petite entreprise et de définir et appliquer certains critères comme les difficultés financières?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, je crois que tous les agents de district de la Société du crédit agricole se réunissent à Ottawa aujourd'hui, demain et peut-être une partie de la journée de jeudi pour étudier le programme et voir ce qu'ils peuvent faire du programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise avec les autres établissements de prêts intéressés. Nous pensons qu'ils peuvent aider un grand nombre de ces gens.

Je m'étonne de ce que le député dit des producteurs laitiers. J'ai reçu des centaines de lettres mais seulement une ou deux de producteurs laitiers. Elles proviennent généralement de jeunes producteurs qui ont acheté des fermes et emprunté de l'argent à un établissement de prêt sous forme de dette flottante ou de billet à vue. Ils se retrouvent en fâcheuse posture à cause des taux d'intérêt élevés. Il n'aurait pas fallu, pour commencer, leur prêter de l'argent dans ces conditions. Les banques auraient dû leur consentir une hypothèque à long terme. Nous avons aidé certains agriculteurs grâce à l'ancien programme de crédit agricole au moyen des fonds dont nous disposons. Je me ferai un plaisir d'examiner ces cas avec le député quand il le voudra.